

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	18.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Asylpolitik
Akteure	Müri, Felix (svp/udc, LU) NR/CN
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2021

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Guignard, Sophie
Pasquier, Emilia

Bevorzugte Zitierweise

Guignard, Sophie; Pasquier, Emilia 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Asylpolitik, 2013 - 2014*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 18.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Sozialpolitik	1
Soziale Gruppen	1
Asylpolitik	1

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Sozialpolitik

Soziale Gruppen

Asylpolitik

MOTION
DATUM: 27.09.2013
EMILIA PASQUIER

Une motion Müri (udc, LU) a demandé au Conseil fédéral d'obtenir des **statistiques concernant le renvoi des étrangers criminels**. Comme certains cantons n'effectuent pas de statistique, il est actuellement impossible de connaître le nombre d'étrangers devant quitter la Suisse et le nombre effectif de départs. La motion a été acceptée par le Conseil national.¹

MOTION
DATUM: 19.03.2014
SOPHIE GUIGNARD

La motion Müri (udc, LU) charge le Conseil fédéral d'établir des **statistiques concernant le renvoi des criminels étrangers**. Le motionnaire demande ainsi une statistique annuelle sur les révocations et non-prolongements d'autorisations de séjour, ainsi que sur leur application. Ce rapport comprendrait les types d'infractions menant aux expulsions, la mesure dans laquelle les personnes frappées d'interdiction de séjour ont obtempéré, ou s'il a fallu les rapatrier sous contrainte ainsi que les Etats concernés par ces renvois sous contrainte. La motion a été acceptée par le Conseil des Etats lors de la session de printemps 2014. La chambre basse avait elle aussi donné son assentiment en septembre 2013.²

1) BO CN, 2013, p. 1744; LT, 17.10.13.
2) BO CE, 2014, p.296 ss.